



## Déontologie des élus : prévention des risques et gestion des atteintes à la probité par les acteurs publics

**Date :** Jeudi 11 mai 2023 - 9h30 à 12h (heure métropolitaine)

**Durée :** 2,5 heures

**Lieu :** Visioconférence (application Zoom)

**Accessibilité :** formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr).

**Tarif :** 375 € H.T. par participant

**Informations et inscriptions :** [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr) et au 01 45 49 48 49.

**Délai d'accès :** Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

### PROGRAMME

- Rappel des risques d'atteinte à la probité pesant sur les élus, en revenant plus particulièrement sur le risque de conflit d'intérêts, dont le régime a été modifié par la loi 3DS, et des risques entourant les cadeaux et invitations
- Présentation des outils permettant de prévenir les risques d'atteinte à la probité (charte de déontologie, cartographie des risques, référent déontologue, etc.)
- Présentation des procédures de gestion des atteintes (procédure d'alerte éthique, etc.)

### OBJECTIFS

- Connaître les risques d'atteinte à la probité pouvant peser sur les élus locaux
- Connaître les outils et procédures permettant de prévenir et gérer les atteintes à la probité afin de mettre en oeuvre ou d'améliorer les dispositifs correspondants en interne

### PUBLIC CONCERNE

- Elus locaux
- Membres de Cabinet
- DGS
- Agents des services juridiques (collectivités de petites et moyennes taille)

### PREREQUIS

Connaissances juridiques minimales en matière de déontologie des élus et d'infractions sanctionnant les atteintes à la probité.



## INTERVENANTE



**Agathe Delescuse**

Avocate senior de SEBAN & ASSOCIES

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé